



2 oct. 12

20 :00

École Singelijn

Réunion des délégués

PV

Etaient présents :

Pour l'école :	Dominique Paquot
Pour le Bureau restreint :	Esther Gascon ; Raoul Laue ; Valérie Degand ; Alejandra Panighi ; Amélie Magery ; Anne François
Pour le COFESI :	Carine Ager
Délégués ou suppléants des classes :	Accueil (Rita Blanchart) M1 (Marie Degembe) (Pascale Gomez) (Isabelle Simar / Véronique Cassart) M2 (Christine Desclefs) (Barbara Vanthienen) (Julie Huysmans) M3 (Valérie Delmelle) (Laurence Desmecht) (Isabelle Seveignes) P1 (Caroline Deleu) (Mireille Diercx) (Alexis Lechien) P2 (Gaëlle Foulon) (Sophie Lamote) (Isabelle Lernons) P3 (Isabelle Desmaret-Bovy) (Yann Hublet) (Maxime Pousseur) P4 (Kim Pham) (Katrien Heinzelmänn) P5 (Jacques Daelemann) (Marie Poncelet) P6 (Godelieve Lambin)
Excusé(s) :	P5 (Fabienne Brillon / Virginie de Galard) P6 (Lydie Vivier)

I – PRESENTATION ET BIENVENUE

Présentation des membres du nouveau bureau de l'AP :

- Esther Gascon, présidente – maman de Marc (P1) et Joel (M3)
- Amélie Magery, vice-présidente – maman de Romain (P3) et Alice (M3)
- Valérie Degand, secrétaire – maman de Cléo (P5), Zélie (P3) et Céleste (P1)
- Anne François, responsable équipe bibliothèque – maman de Marius (P3) et Yann (P1)
- Raoul Laue, responsable circulation – papa de Mila (P2)
- Alejandra Panighi, trésorerie – maman de Carla (M3)

Mode de fonctionnement des réunions :

- Avant la réunion, soumission des questions ou points à aborder par les délégués, sur base des informations récoltées auprès des parents ;
- Elaboration d'un ordre du jour des points susceptibles d'être pertinents pour l'ensemble du groupe :
 - o Seuls seront abordés lors de la réunion les points à l'ordre du jour, afin d'éviter des réunions à rallonge.
 - o Des réponses spécifiques seront apportées aux questions non abordées en séance, via email vers le délégué ou en direct.
- De façon générale, toute question spécifique à un enfant, ou relevant d'un cas très ponctuel, peut être abordée directement auprès du membre du corps enseignant concerné, ou auprès de D.Paquot en direct si nécessaire.

De plus, le bureau encourage les délégués à faire remonter les questions, commentaires ou suggestions (s'il y a lieu) provenant de leur classe tout au long de l'année et pas seulement avant les réunions des délégués.

II - VIE À L'ÉCOLE

1. CLASSES MATERNELLES

- Le système mis en place pour reprendre les enfants entre 15 :30 et 16 :00

- Les enfants des classes Accueil et M1 sont repris dans la classe d'Isabelle Simar et Véronique Cassart. Après 15h55, la garderie se passe dans cette même classe et dans la classe adjacente (classe de Pascale Gomez).
- Les enfants des classes M2 et M3 attendent leurs parents dans le réfectoire (accès via la porte du secrétariat, avant la grille bleue). A partir de 15h55, ils sont conduits à la garderie, et ce même si la garderie n'était pas prévue.
- En cas de changement ponctuel dans la récupération des enfants, les parents sont priés de prévenir l'instituteur ou l'institutrice, pour ce, il existe un formulaire-type, qui a été distribué aux parents en début d'année (une copie peut être demandée à chaque instituteur ou institutrice). En cas d'urgence ou d'imprévu, le secrétariat peut faire suivre l'information. De plus les changements « permanents » dans les garderies ou les heures de récupération des enfants devraient être communiqués par mail à l'adresse info@ecolesingelijn.be.

- Les déplacements des enfants dans l'école et hors de l'école

- Les accès par la grille bleue sont sous contrôle d'éducatrices (Mme Caroline le matin, Mme Christine le soir). Aucun enfant ne peut sortir sans être accompagné d'une personne autorisée.
- Pour les petits de maternelle, à partir de 8h30 se déroule la phase d'accueil, au cours de laquelle les enfants sont amenés à se déplacer entre les différentes classes, sous la surveillance des institutrices. Ils ne s'aventurent pas au-delà du couloir connu.
- Lorsqu'ils vont aux toilettes, les petits sont accompagnés des institutrices ou de la puéricultrice (Pascale Garnier).
- Hors de l'école (pour aller au terrain ou en expédition cueillette par exemple), les enfants sont encadrés selon les normes prévues :
 - o 1 adulte jusque 15 enfants, 2 jusque 30 enfants,
 - o Port du gilet fluo,
 - o Départs et arrivées surveillés à l'école.

- Le rôle des élèves de P6 avec les petits

Des élèves de P6 aident les adultes responsables lors de la sieste des tout-petits et petits : mise en place des lits, histoires racontées et maintien du calme.

- Préparation de la première primaire pour les classes de M3

- Dès le mois de mai, des interactions seront organisées entre les classes de M3 et celles de P1. Une prise de connaissance des futurs instituteurs est prévue.
- Une réunion d'information pour les parents de 3ème maternelle sera organisée avec les instituteurs de P1 pour leur expliquer la pédagogie en primaire, et plus spécifiquement les méthodes d'enseignement de la lecture appliquées à l'école.

- Questions supplémentaires :

- Le lavage des mains est surveillé, rappelé et encouragé, afin que les enfants acquièrent une autonomie dans ce domaine.
- Suggestion de collecte au sein de la classe des tout-petits pour acheter un petit cadeau pour les anniversaires : ce n'est pas nécessaire, le gâteau apporté est suffisant pour faire de l'enfant le roi de la fête.
- Proposition des parents d'Accueil de développer un blog sur la vie de la classe :
 - o Le nouveau site internet de l'école prévoit une section pour les activités des classes, laissée à la liberté des enseignants ;
 - o S'il s'agit d'une initiative des parents, ils sont libres de le faire, mais doivent veiller au respect de la vie privée des enfants et devront donc obtenir les autorisations de publier des photos sur le blog. Attention toutefois à laisser aux enfants leur petit monde à eux. Il existe d'autres moyens d'être informés de leurs activités (livres de classe, communications avec l'institutrice, newsletter, récits des enfants eux-mêmes - s'ils le souhaitent...).

2. CLASSES DE PRIMAIRE

- Résultats du CEB 2012

100% des enfants de 6^{ème} primaire ont réussi le CEB l'an dernier. Attention : celui-ci n'est qu'une photographie des compétences et connaissances des enfants à un moment donné dans leur vie. De plus, tous les enfants ont obtenu une place dans un établissement secondaire de leur choix (même si, pour un élève, la confirmation de l'admission n'a été

reçue qu'en début septembre).

Il n'existe pas de statistiques sur les résultats des anciens de Singelijm en humanités.

- Une réunion d'information consacrée au « décret inscription » sera organisée par la commune de WSL pour les parents de P6. Des courriers d'information seront envoyés directement aux parents concernés. D.Paquot est disponible également pour répondre à toutes les questions.

- Fonctionnement de la cantine – alimentation à l'école

Les enfants de P1 à P4 dînent au réfectoire, ceux de P5 et P6 dans la salle de psychomotricité, et ceux de maternelles dans leur classe.

Le réfectoire est bruyant, car 175 enfants y mangent ensemble, mais tout est mis en œuvre pour assurer la plus grande sérénité lors des repas :

- Tables rondes de 8 enfants avec changement de place après chaque période de vacances scolaires);
- Chefs de tables désignés pour la semaine (plats apportés à table et débarrassés) ;
- Présence d'une institutrice (toujours la même) + une éducatrice et 3 ALE par partie de salle (deux espaces).

Les menus sont réfléchis avec Marc, le cuisinier, et contrôlés par des parents. Ils sont souvent discutés en conseil d'école, et des améliorations sont constamment apportées.

Une armoire chauffante a été installée pour garantir la chaleur des repas (suite à des remarques des enfants en conseil d'école).

Il n'y a plus de potage au repas chaud des primaires cette année, car il y avait trop de déchet (60-70% du potage non consommé !), et cela générait des difficultés d'organisation (tables mixtes potage/non potage – enfants qui laissaient le potage de côté de peur de manquer le plat pour terminer leur potage ensuite ou qui en étaient à leur deuxième bol de potage alors que le reste de la table passait au dessert...). En revanche, des légumes sont systématiquement proposés au repas chaud, et le potage reste offert aux enfants apportant leur pique-nique.

Les potages sont également proposés aux enfants de maternelle tous les jours à 10h30 (à la place d'une collation).

Les éducatrices surveillant le pique-nique n'ont pas pour rôle de surveiller les quantités mangées par les enfants, mais la consigne est donnée de ne rien jeter et de tout ramener à la maison.

Le projet de « collations saines » est actuellement en réflexion au sein de l'équipe enseignante, même si l'obligation de collations saines avait déjà été testée dans le passé et avait suscité un véritable tollé de la part de certains parents... A noter que certaines mesures ont déjà été mises en place par l'école (comme par exemple, l'interdiction de cannettes comme collation et au pique-nique).

Des parents suggèrent aussi d'étudier la possibilité de ne pas avoir de collation. Du point de vue pédiatrique, la collation n'est aucunement nécessaire : un bon petit déjeuner est suffisant pour les enfants de cet âge.

- Des cours de massage sont proposés aux élèves de 1^{ère} primaire cette année par une ASBL, à raison de 4 séances sur l'année. Les enfants apprennent à se masser eux-mêmes et entre eux (tête, épaules, mains), les objectifs étant une meilleure connaissance les uns des autres et l'amélioration de la sérénité au sein de la classe, ce qui peut permettre aussi de réduire l'agressivité et les conflits.

- Projet « Ruche »

Une ruche a été déposée à l'école (au fond du terrain) pour l'année, sous la responsabilité des 6^{èmes} primaires. Elle sera enlevée en fin d'année, sauf si 3 adultes (parents ou enseignants) s'engagent à suivre la formation nécessaire à son maintien dans l'école – 3 ou 4 séances entre janvier et juin.

Ce projet est très riche car permet de développer de nombreux thèmes avec les enfants (écologie bien sûr, mais aussi maths, sciences, etc.) et accroît leur sens des responsabilités. Ils récolteront le miel au printemps et organiseront une journée-conférence pour les parents en mai ou juin.

L'ASBL responsable des ruches surveille constamment les ruches des écoles (8 écoles à Bruxelles) et évalue leur comportement. Les abeilles installées à l'école sont du type le moins agressif et seront automatiquement remplacées par l'ASBL si leur comportement évolue vers une agressivité plus prononcée.

- Projet « enfants médiateurs »

Les élèves de 5^{ème} primaire ont suivi une formation de médiateurs au cours de morale. 2 enfants sont identifiés « médiateurs » lors de chaque récréation, portent un gilet fluo pour être reconnaissables, et se chargent de la gestion des petits conflits. Ce projet démarré au Canada a prouvé que l'implication des enfants permet de désamorcer rapidement des conflits qui peuvent ne pas nécessiter l'intervention immédiate de l'adulte mais qui pourraient dégénérer si non traités.

- Des souris dans l'école ?

Il s'agit en réalité de mulots, contre lesquels on ne peut malheureusement pas grand-chose vu l'emplacement de l'école à proximité des bois et de la rivière. Une société a néanmoins été contactée et a posé des boîtes à mulots. La présence de mulots n'est en aucun cas une preuve de manque d'hygiène et prouve par contre qu'il n'y a pas de rat.

3. LA GARDERIE / L'ETUDE

- L'étude pour les P3 à P6 est dirigée cette année (vs. surveillée par le passé) : 2 enseignants vérifient le travail des élèves, répondent aux questions, etc. Les enfants ne pourront plus jouer aux ordinateurs à la fin de leur travail.

- La garderie est surveillée par des éducatrices et des ALE. La télévision n'y est plus systématique en fin de journée. D.Paquot n'est pas « pro » télé, donc celle-ci ne sera pas utilisée tant que c'est possible. Dans certains cas, elle peut cependant permettre de calmer les enfants après de longues périodes où ils sont restés cloîtrés à l'intérieur (par très grand froid par exemple).

4. CONSEIL DE PARTICIPATION (COPA)

Le COPA est un organe composé de parents (4), de membres du Pouvoir Organisateur et de membres de l'école (4 enseignants, la direction, une secrétaire et un employé non enseignant). Il a pour objet la discussion et la réflexion sur les orientations pédagogiques de l'école, et sur ses grands projets. Il n'est pas un organe de décision.

Ses membres sont élus pour 2 ans. Le conseil actuel doit être renouvelé cette année, l'élection des parents membres se déroulera via l'AP. Les documents informatifs seront transmis via les délégués, avec toutes les informations nécessaires pour les parents intéressés.

5. AUTRES

- Clarification des horaires des enfants : 2 erreurs se sont glissées à propos des horaires dans le carnet « Singelijn au quotidien » distribué en début d'année, mais les horaires mentionnés sur le site internet de l'école sont corrects.

- Journées pédagogiques : ces journées de formation pour les enseignants sont obligatoires (3 journées par an minimum). L'école met tout en œuvre pour annoncer les dates retenues le plus tôt possible, mais celles-ci sont parfois imposées par la Communauté Française et fixées tardivement. Cette année, l'école a choisi de réserver, comme journées pédagogiques, deux jours consécutifs avant un congé scolaire, au lieu de placer ces journées pédagogiques de façon aléatoire au long du trimestre.

Un service de garderie est proposé par l'école, mais est payant vu que le personnel nécessaire doit être réquisitionné spécialement pour l'occasion.

II – LE COMITÉ DES FÊTES

Le COFESI (composé de parents et de membres du corps enseignant) organise ou finance chaque année des activités ludiques et festives à destination des enfants et/ou de leurs parents et du corps enseignant. L'objectif est de renforcer la convivialité au sein et autour de l'école tout en récoltant des fonds qui sont redistribués pour l'amélioration du quotidien des enfants (bibliothèque, mezzanines en maternelle, jeux de cours de récréation et du terrain, etc.). Les activités organisées ou financées sont le WE familial (lire ci-dessous), le marché de Noël, la Fancy Fair, la Saint-Nicolas, la chasse aux œufs. L'aide ponctuelle des parents pour chacun de ces événements est toujours appréciée.

Le WE familial des 12-14 octobre prochain : au moment de l'assemblée des délégués, il restait des places les vendredi et samedi soirs (éventuellement aussi le dimanche) ! Les délégués ont relancé les parents par email.

Le COFESI a également besoin d'aide, essentiellement le vendredi 12 après-midi (en plus des dates mentionnées dans la communication envoyée aux parents).

III – ASBL EDUCATION

Le Conseil d'Administration de l'ASBL Education a été renouvelé début 2012. Les parents ont dû recevoir, en début de ce mois d'octobre, le courrier contenant la demande des contributions pour l'année scolaire

2012-2013.

Les nouveaux membres du CA de l'ASBL organisent une assemblée générale de tous les membres **le 18 décembre prochain** (20 :00 à l'école), au cours de laquelle ils se présenteront et répondront à toutes les questions des parents. L'objectif du nouveau CA est la transparence totale vis-à-vis des membres donateurs.

IV – L'ASSOCIATION DES PARENTS

1. PROJETS

- Initiative de financement : l'AP envisage l'organisation d'une « community week » en partenariat avec une grande enseignante de la distribution (Merci aux déléguées de la classe de 3^e Maternelle de Laurence Desmecht pour cette idée). Au cours de la semaine retenue, un pourcentage des montants dépensés par les membres de la communauté « école » sera reversé par l'enseignante à l'AP. L'objectif sera de générer un fonds de roulement (menues dépenses des réunions, conférence éventuelle), et le reste sera reversé au COFESI pour les enfants.

- Circulation : l'équipe est complète ! Merci aux nombreux bénévoles... La possibilité de formations organisées par la commune pour les bénévoles est actuellement en projet.

La présence d'un agent de quartier est non systématique, car ils se répartissent entre les différentes écoles.

Les dysfonctionnements du feu s'expliquent mal. Raoul a déjà contacté la commune maintes fois. Le feu de Singelijn est du ressort de la commune, tandis que ceux du boulevard ressortent de la région, ce qui explique que les réparations de ce feu suivent un tout autre calendrier.

- Bibliothèque : 26 mamans assurent les permanences les mercredis et vendredis matins, où viennent les classes d'accueil, maternelles et de P1 à P4 accompagnées de leurs enseignants. Un tout grand merci à toutes les bénévoles qui se sont proposées ! L'équipe est complète, mais si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent toujours contacter la bibliothécaire Anne Ferrard ou Anne François, la maman qui coordonne les permanences. **Nouveauté** cette année : une permanence est aussi assurée les vendredis de 15h30 à 16h, notamment pour les élèves de 5^e et 6^e primaires qui viennent à la bibliothèque sans leur enseignant.

- Newsletter : l'équipe a besoin d'aide ! Tant pour l'apport d'idées que pour la rédaction des articles...

- Conférence : L'AP doit-elle encore organiser une conférence ? A notre époque, qu'est-ce qui motiverait les parents à sortir de chez eux ?

Au vu du manque général de réponse aux conférences pendant les deux années précédentes, l'AP voudrait s'assurer de l'intérêt de continuer à organiser une conférence, avec comme objectif de celle-ci à la fois l'information (présence d'un expert) et le débat d'idées (échanges entre parents). De plus, la conférence serait gratuite.

Dans ce sens, les délégués et le bureau restreint ont décidé que le bureau préparera un email que chaque délégué fera parvenir aux parents de sa classe pour sonder les parents sur leur intérêt, en leur proposant une liste de sujets / speakers envisageables.

Au cours de la réunion, ont été suggérés comme possibilités de sujet :

- Le harcèlement / la gestion des conflits / la violence à et hors de l'école
- Quelle discipline, quelle autorité, quelles limites pour nos enfants ?
- Internet – la sécurité de nos enfants / les réseaux sociaux /...
- La pédagogie active / comment donner le goût de l'effort à nos enfants / l'enseignement en mutation – quel avenir pour nos enfants ?
- Autre ?

2. **PROCHAINE REUNION DES DELEGUES** : le 18 décembre 2012 à 20 :00, jumelée avec l'AG de l'ASBL Education
